

UN TIMBRE COMMÉMORATIF DU 30E ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE L'AIFLF

En juillet 1995, les membres de l'AIFLF, réunis à Québec pour la XXIe session ordinaire, ont adopté une résolution recommandant «à chaque pays membre de l'AIFLF de décider l'émission en 1997 d'un timbre commémoratif du 30e anniversaire de l'AIFLF». En effet, c'est en 1967 que fut créée, au Luxembourg, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française.

De retour à Ottawa, le président de la section canadienne, l'honorable Jean-Robert Gauthier, a d'abord adressé une lettre à quatre ministres (le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Patrimoine canadien, le Président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales) afin de solliciter leur appui à ce projet. Puis, quelque temps après, les membres du Comité exécutif de la section canadienne ont, à leur tour, adopté une résolution visant à inviter tous leurs collègues parlementaires, sénateurs et députés, à appuyer ledit projet.

Le président de la section canadienne envoya donc à tous ses collègues parlementaires une note les invitant à écrire au Comité consultatif du timbre pour exprimer leur appui au projet. Afin de faciliter la tâche à tous ceux qui voulaient signifier leur appui, la note du président était accompagnée d'une lettre type, rédigée dans les deux langues officielles.

La lettre type proposée aux parlementaires canadiens était adressée au Comité consultatif du timbre. Ce Comité, composé de citoyens ayant des connaissances dans le domaine de la philatélie et dans diverses autres disciplines, est chargé de l'étude des propositions de sujets et de dessins de timbres. Des quelque 200 à 300 suggestions envoyées chaque année au Comité, celui-ci retient 15 propositions qui sont choisies de façon à représenter un certain équilibre et à susciter l'intérêt d'un large éventail de Canadiens. La suggestion d'un timbre commémorant le 30e anniversaire de l'AIFLF sera examinée par ce Comité et le résultat de cet examen sera annoncé à l'automne 1996.

Au moment de mettre sous presse, une cinquantaine de parlementaires avaient déjà fait parvenir une lettre d'appui à ce projet.

Clairette Bourque

Secrétaire administrative

Section canadienne de l'AIFLF